

Il existe des canalisations souterraines privées d'adduction d'eau et d'électricité, alimentant les immeubles donnés.

Ces canalisations passent sous des terrains restant aux donateurs.

Le maintien de ces canalisations au delà de ce jour ne saurait constituer servitude.

DECLARATIONS.

Les donateurs déclarent qu'ils ont trois enfants:

1. LE HOUELLEUR Jean Robert, Marie, donataire aux présentes.

2. LE HOUELLEUR Jacqueline Véronique Marie, née à FES, le 21 janvier 1958

3. LE HOUELLEUR François Paul André, né à CASABLANCA, le 3 février 1961.

DECLARATIONS POUR L'ADMINISTRATION.

Les immeubles donnés sont estimés à 120 000 F Dont moitié par chaque donateur est de 60 000 F

Les donateurs n'ont consenti avant ce jour aucune autre donation à un titre ou sous une forme quelconque.

PUBLICITE FONCIERE.

Les présentes seront après enregistrement, publiées au bureau des hypothèques de CONDOM.

DONT ACTE.

Fait et passé à CAZAUBON.

En l'étude du notaire soussigné

L'an mil neuf cent quatre vingt huit.

Le vingt huit octobre

Et, après lecture faite, les parties ont signé avec le notaire. -----

Suivent les signatures. -----

ENREGISTRE A Condom R.P. le 23 novembre 1988  
F° 55 beau 499 case 2 reçu néant. le Receveur principal p.i. signé Oustrain



32150 CAZAUBON

*Tous pour  
nos revenus  
- et me /*



*Handwritten signatures and initials over the seal.*